



Par dépôt électronique seulement

Le 9 octobre 2026

Me Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel

Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

1001, boulevard Robert-Bourassa
16^e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Courriel : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : ROÉÉ - Demande de révision de la décision D-2025-022 rendue dans le dossier R-4270-2024
Votre dossier : R-4293-2025 – Phase 2
Notre dossier : LTG08028 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité (« HQTD »), fait suite à la correspondance de la Régie de l'énergie du 1^{er} octobre 2026 relativement à la planification de l'audience.

HQTD prévoient un seul panel composé comme suit :

Manon Anctil <i>Cheffe Stratégies et affaires réglementaires – Distribution</i>	Aspects réglementaires Distribution et Finance réglementaire HQTD-1, Document 1 (section 2) HQTD-2, Document 1 HQTD-2, Document 2 HQTD-2, Document 3.1 révisé HQTD-2, Document 3.2 révisé
Matthieu Plante <i>Chef Stratégies et affaires réglementaires – Tarification du transport</i>	Aspects réglementaires Transport HQTD-1, Document 1 (section 3)

HQTD prévoient une durée de 15 à 20 minutes pour leur preuve.

HQTD se réservent de 5 à 10 minutes pour contre-interroger les différents intervenants.

HQTD prévoient une argumentation d'une durée d'environ 30 minutes.

Aucun moyen préliminaire n'est prévu à ce jour.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) *Simon Turmel*

Me Simon Turmel